

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MAI 2022

- . Le passage à la nomenclature comptable M 57 se fera en janvier 2023
- . Des subventions aux associations ont été accordées
- . Une délibération a été adoptée pour les travaux supplémentaires voirie 2022
- . Cantine : afin de simplifier la gestion avec le nouveau logiciel, un tarif unique sera pratiqué à partir de la rentrée de septembre
- . Voirie : le chantier « les Peyrards » supprimé des travaux supplémentaires CCPU a été réintégré suite à une incompréhension de la commune de Chérier, ce qui a libéré le budget

- . Samu : Un membre de l'équipage technique du SAMU 42 viendra en mairie le 12 mai afin de nous présenter le système e-Boo qui permettra de gérer l'éclairage du stade de foot, la météo..., lorsque l'hélicoptère du Samu est sollicité pour une intervention des pompiers.

- . Bail Vival : un avenant au contrat de location du magasin Vival sera pris afin d'intégrer le nouveau garage, sans augmentation de loyer.

- . chauffe-eau city stade : le conseil municipal ne donne pas suite pour l'installation d'un chauffe-eau, ce n'est pas nécessaire.

- . Renfort secrétariat : suivant ses disponibilités, l'agent mis à disposition par une commune voisine effectuera une demi-journée supplémentaire en mairie.

- . Bureau de vote : le planning pour les scrutins des 12 et 19 juin a été établi.